



Le Bulletin des Jardins Taché

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

www.jardinstache.ca

Mot de la présidente

Chers résidents du quartier,

Après 52 ans d'existence, votre Association continue de défendre les intérêts de notre communauté, mais particulièrement ceux des enfants. Nous comptons bien cette année réussir à faire avancer les aménagements requis pour améliorer leur sécurité aux abords de l'école Jean-Brébeuf. Votre soutien et votre collaboration sont requis : nous vous invitons à respecter les limites de vitesse du quartier en tout temps et à donner l'exemple aux nombreux automobilistes qui passent à toute vitesse dans nos rues.

Notre vie communautaire cet hiver tournera encore autour de la patinoire St-Dominique grâce à notre formidable équipe de bénévoles, réunis autour de Paul Quesnel. Savez-vous que la patinoire est arrosée chaque jour, parfois même deux ou trois fois par jour? C'est tout un engagement! Cette année encore, la patinoire sera la vedette du Carnaval, une autre occasion de se rencontrer et de fraterniser autour d'un bon chocolat chaud.

Joyeuses Fêtes et sortez profiter de notre bel environnement!

Sylvie Turcotte



Bénévoles recherchés

Encore cet hiver, les résidents du quartier auront la chance de profiter de la patinoire du parc St-Dominique entretenue par une équipe de bénévoles. Si vous souhaitez faire partie de l'équipe d'entretien de la patinoire, **communiquiez avec Paul Quesnel au 819-772-8501**. Venez prendre de l'air tout en faisant votre part pour notre vie de quartier!

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour le Carnaval annuel qui aura lieu à la patinoire du parc St-Dominique le samedi 25 février 2012. Vous n'avez qu'une heure ou deux à donner? C'est tout ce dont nous avons besoin pour le bon déroulement de cette fête hivernale. **Faites-nous part de votre intérêt en contactant Anik Dupont par courriel au anik.dupont@quebecemail.com ou 819-503-7666.**



Fermeture partielle de Gamelin

Rendez-vous au www.jardinstache.ca pour signer la pétition en ligne ou chez Omni rue Bégin pour la version papier.

»» Dans ce numéro

- * Mot de la présidente ~ 1
- * Fermeture partielle de Gamelin ~ 2
- * Ferme Moore ~ 3
- * Membres du conseil de l'ARJT ~ 4



Non à la fermeture de Gamelin



Depuis quelques années, des rumeurs laissent entendre que la CCN voulait fermer un tronçon de la rue Gamelin de 500 mètres, entre la promenade du parc de la Gatineau et la rue des Fées. Ce n'est dorénavant plus une rumeur, mais bel et bien un projet clairement exprimé et auquel la Ville de Gatineau a donné son aval le 30 août dernier.

La CCN met la touche finale au Plan des déplacements durables dans le parc de la Gatineau. Ce plan, reporté depuis près d'un an, devrait être complété au début de 2012. De par son titre, on peut prévoir qu'il insistera sur des déplacements à pied, en bicyclette ou en raquette et qu'il fera la chasse à l'automobile. D'après nos renseignements, la fermeture du tronçon de la rue Gamelin y serait discutée, non pas comme un projet, mais comme l'objet d'une « renaturalisation » à venir quand le budget le permettra. Les raisons invoquées vont de la protection du lac des Fées contre le ruissellement des eaux salées et des sels de déglacage en hiver à la protection des riverains de la rue des Fées et des rues adjacentes contre la circulation et la pollution, en passant par la fluidité des transports dans le parc.

Toutes ces raisons sont étonnantes. Par exemple, la permission donnée au prolongement du boulevard des Allumettières à travers le parc de la Gatineau a créé des autoroutes à quatre voies sur lesquelles circulent quotidiennement des dizaines de milliers de véhicules. Les sels de déglacage y sont abondamment utilisés (avec raison d'ailleurs pour des questions de sécurité) et coulent dans le lac des Fées. Ce n'est pas la fermeture de la petite rue Gamelin, à deux voies, et sur laquelle passent environ 2 500 véhicules par jour dans chaque direction, qui va changer cette situation.

Fermer Gamelin signifie éliminer un accès facile et rapide entre le nord et le sud de la ville et leurs nombreuses institutions, dont l'hôpital, le cégep, l'UQO et le Conservatoire. Cette fermeture priverait aussi les résidents de divers secteurs, notamment Val-Tétreau et Wrightville, d'un accès rapide aux beautés du parc créé, paraît-il, pour notre plaisir et notre bien-être et entretenu par nos taxes. Les bretelles entre la promenade et le boulevard des Allumettières, installées à coups de millions de dollars, perdraient quant à elles une grande partie de leur utilité. Enfin, « sortir » les autos de la promenade du Parc ne les fera pas disparaître : elles iront dans d'autres rues moins directes et plus difficiles d'accès. La pollution sera augmentée, non pas diminuée!

Pourquoi la Ville a-t-elle autorisé à l'avance ce geste inconsidéré, par l'entremise d'une résolution présentée le 30 août dernier par M. Patrice Martin et appuyée par Alain Riel? Pour ce faire, elle a dérogré à ses propres procédures en déposant le document de la résolution 24 heures seulement avant le vote et non 48 heures avant comme à l'habitude. En fait, aucun résident n'a été mis au courant, sauf par une réunion organisée par le conseiller Martin pour les habitants des 71 maisons de la rue des Fées et des rues adjacentes. Une pétition de moins de 100 noms a suivi : ce peut bien sûr être agréable de se faire proposer un petit nid protégé au cœur du parc, mais où est l'intérêt de l'ensemble de la population? Trois conseillers ont compris l'injustice de cette démarche : Mme Denise Laferrière et MM Maxime Tremblay et Maxime Pedneaud-Jobin ont voté contre. D'ailleurs, la Ville avait déjà voté unanimement en mars 2005 contre cette fermeture. Pourquoi ce revirement et pourquoi devancer les consultations à venir en 2012 et autoriser une telle aberration?

Nous vous invitons donc à vous rendre sur le site de l'Association à www.jardinstache.ca et à signer la pétition en ligne qui s'y trouve. A noter aussi que le magasin Omni de la rue Bégin et certains autres commerces auront la pétition en version papier.

Seule la pression populaire peut faire annuler un tel projet. C'est à vous d'agir pour garder ouverte la rue Gamelin!

*Françoise Houle,
Membre du CA, ARJT*

De concert avec le comité Gamelin 2011 (Michelle Armand, Michèle Bernard, Laurence Boulenger, Claude Legault, Suzanne Tessier et Sylvie Turcotte) et les Associations de résidents du Manoir des Trembles et du Plateau



Le Domaine de la Ferme-Moore sera une ferme éducative



Après de nombreuses années de travail avec la communauté, incluant l'Association des résidents des Jardins Taché, le projet « La Renaissance de la Ferme-Moore » de la Coop Agrodor de Thurso a été retenu. Une fois réalisé, ce projet permettra de profiter de la remise en état de cet édifice patrimonial datant de 1910 et situé au cœur de notre quartier.

Voici le communiqué publié par la CCN à ce sujet le 24 novembre dernier :

À la suite d'un processus d'appel de propositions, la Commission de la capitale nationale (CCN) annonce que le projet «La Renaissance de la Ferme-Moore» de La Coop Agrodor de Thurso a été retenu pour les prochaines étapes du processus visant à conclure un bail à long terme pour l'exploitation du Domaine de la Ferme-Moore, à Gatineau.

La Coop Agrodor prévoit exploiter une ferme éducative artisanale, accessible au grand public. Ce projet inclut un volet de culture maraîchère et un programme d'insertion sociale de personnes éprouvant des déficiences intellectuelles. La Coop Agrodor souhaite également développer un volet pédagogique et offrir un programme d'animation et d'activités thématiques à longueur d'année.

« La Coop Agrodor a démontré son expérience, sa compétence, sa compréhension des enjeux et la viabilité financière de son offre, a déclaré Roland Morin, vice-président de la direction de la gestion immobilière, du design et de la construction de la CCN. Nous sommes confiants que La Coop Agrodor contribuera à rendre le site accueillant et ouvert à la communauté.»

La Coop Agrodor est l'un des piliers de l'industrie agricole dans la région de la capitale du Canada. Elle détient une vaste expertise dans son domaine et compte sur le soutien de la Coop Fédérée du Québec dont elle est membre à part entière.

« Nous sommes ravis de la confiance que nous témoigne la CCN, a déclaré Patrick Therrien, directeur général de La Coop Agrodor. Le Domaine de la Ferme-Moore deviendra progressivement une vitrine des capacités et du potentiel agricole de la région tout en conservant ses caractéristiques patrimoniales uniques. Notre objectif est d'en faire un site exceptionnel d'interaction entre le milieu urbain et le monde rural.»

Les bâtiments du Domaine de la Ferme-Moore datent des années 1910. L'écurie et le manège sont des édifices patrimoniaux reconnus par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Le Domaine de la Ferme-Moore a été légué au gouvernement du Canada en 1973, par Mme Virginia Parker-Moore. La vision de l'aménagement du site s'appuie sur les vœux exprimés par cette dernière qui souhaitait, dans son legs aux Canadiens, que le domaine soit accessible au public.

Pour de plus amples renseignements sur le Domaine de la Ferme-Moore, le public peut communiquer avec la CCN au 613-239-5000, 1-800-239-5090 (ATS) ou 1-866-661-3530 (ATS sans frais), ou consulter le site Web www.capitaleducanda.ca.



Remerciements!

Nous tenons à remercier Manon Côté pour la révision et Marie Guttadauria pour la mise en page du Bulletin des Jardins Taché. Leur engagement et leur implication contribue à la qualité des publications. Merci beaucoup!

Présentation des membres

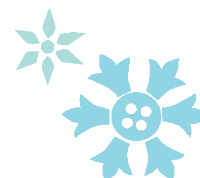
Pour l'année 2011-2012, l'Association des résidents des Jardins Taché a choisi de privilégier certains dossiers et de se les répartir. Nous vous informerons de l'évolution de ces projets dans les prochains bulletins.

Sylvie Turcotte et Sébastien Séguin se chargeront du projet sur la sécurité et la circulation sur les boulevards Taché et Lucerne.

Jean-François Morin et Sarah Filotas s'occuperont du site Web de l'ARJT et de la création d'une page Facebook afin de faciliter les communications entre l'Association et les résidents du quartier.

Françoise Houle continuera de vous informer et de mobiliser les résidents du quartier au sein d'un comité luttant contre la fermeture possible du tronçon du boulevard Gamelin.

Sarah Filotas et Anik Dupont travailleront à l'amélioration des structures de jeux du parc Ste-Thérèse pour le grand bonheur des tous petits. Anik sera aussi responsable de la publication du bulletin.



Association des résidents des Jardins Taché Inc. (ARJT) Conseil d'administration 2011-2012

Présidente Sylvie Turcotte 55, rue Gabriel-Lacasse Tél. : 819 205-0816 Courriel : Sylvie.turcotte684@hotmail.com	Vice-président Jean-François Morin 22, rue St-François Tél. : 819 743-3276 Courriel : morinjef@gmail.com
Secrétaire Françoise Houle 39, rue Gendron, Gatineau Tél. : 819 778-3815 Courriel : r.f.houle@videotron.ca	Directrice Sarah Filotas 50, rue St-François Tél. : 819 778-0263 Courriel : sfilotas@hotmail.com
Directrice Anik Dupont 61, rue Gabriel-Lacasse Tél. : 819 503-7666 Courriel : anik.dupont@queceemail.com	Trésorier Sébastien Séguin Directrice Suzanne Tessier

